

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS	du lundi 1^{er} décembre 2025 à 9 heures au vendredi 19 décembre 2025 à 17 heures
CONDITIONS D'INSCRIPTION	Sont considérés comme candidats individuels à l'examen du DNB dans l'académie de Dijon : ➤ les élèves ayant échoué à la session de juin 2025 et qui ne sont plus scolarisés en classe de troisième ; ➤ les candidats dégages de l'obligation scolaire et non scolarisés ; ➤ les candidats qui suivent une instruction dans la famille ou au CNED qui résident dans l'un des quatre départements de l'académie : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Nièvre et Yonne.
NOUVEAUTÉ SESSION 2026 CANDIDATS CNED SCOLAIRE	Les candidats inscrits en scolarité complète réglementée au CNED (c'est-à-dire les candidats qui suivent leur scolarité de 3^{ème} avec le CNED) ont le statut de « candidat scolaire » et sont inscrits au DNB par le CNED. Seuls les candidats suivant seulement une préparation au DNB dans le cadre d'une formation libre (non réglementée) ont le statut de « candidat individuel » et s'inscrivent eux-mêmes.
PROCÉDURE D'INSCRIPTION	➤ La création d'un compte candidat est nécessaire pour pouvoir s'inscrire. Dans la partie « créez votre compte » renseignez les informations obligatoires en indiquant une adresse mail valide et unique. Cette adresse vous servira à vous connecter à votre espace candidat.  Il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse email. L'adresse email est l'identifiant du compte. ➤ Une fois votre compte créé vous recevrez un mail dans les minutes qui suivent : <u>vous avez 48h pour le valider</u>, sinon le compte sera supprimé. ➤ En cliquant sur le lien Activer mon compte, votre compte est définitivement créé et validé. Vous pouvez alors vous connecter en vous identifiant par la saisie de l'adresse mail et du mot de passe spécifiés lors de la création du compte puis procéder à votre inscription. En cas d'oubli de votre identifiant, vous pouvez cliquer sur « <u>Besoin d'aide pour vous connecter ?</u> » En cas de perte de mot de passe, vous pouvez cliquer sur le lien « <u>Mot de passe oublié</u> ».
S'INSCRIRE À UN EXAMEN	Pour vous inscrire vous devez renseigner tous les champs obligatoires de chacun des onglets. Cliquer sur : ➤ « inscription », « m'inscrire » puis précisez : ➤ l'examen « DNB », la session « 2026 », l'académie « Dijon », ➤ la catégorie : « individuel » ; l'établissement d'inscription en fonction de votre département de résidence (exemple : vous habitez dans le département de la Côte d'Or, votre établissement d'inscription est « individuels Dijon ») ; ➤ la série : générale, professionnelle ou professionnelle agricole ; ➤ la langue vivante choisie ; ➤ mentionner handicap « oui » si vous avez fait une demande d'aménagement d'épreuves. A la fin de l'inscription quand l'onglet récapitulatif s'affiche, vous devez vérifier les informations saisies puis enregistrer votre inscription en cliquant sur enregistrer.

CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES	Lorsque votre inscription sera enregistrée vous recevrez automatiquement un mail de confirmation d'inscription vous indiquant qu'un document intitulé « demande de pièces justificatives » est disponible dans votre espace candidat (rubrique « mes documents »). Vous devez prendre connaissance de ce document puis déposez les pièces demandées pour le 16 janvier 2026 au plus tard.
CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP	La procédure de demande d'aménagement d'épreuves est disponible sur le <u>site Internet de l'académie de Dijon</u> : www.ac-dijon.fr (rubrique scolarité études examens, examens, informations pratiques puis demande d'aménagements pour les candidats en situation de handicap dans le menu déroulant). Cette demande doit être effectuée avant la date limite de clôture des inscriptions (19 décembre 2025). La notification sera déposée sur l'espace candidat de l'application Cyclades.
NOUVEAUTÉ SESSION 2026 OBTENTION DU DIPLÔME	Le diplôme du DNB est décerné aux candidats dont la moyenne finale est égale ou supérieure à 10/20. Fin du système de notation par points.
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	La convocation à l'examen est adressée à tous les candidats, à l'adresse indiquée lors de l'inscription, environ trois semaines avant le début des épreuves. En cas de non réception de celle-ci dix jours avant la première épreuve il faut contacter le bureau du DNB. Les relevés de notes et les diplômes seront également envoyés par voie postale après la tenue du jury.

LES ÉPREUVES

ÉPREUVES ÉCRITES	Dates des épreuves : vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 juin 2026. <u>Rappel</u> : pour l'épreuve de sciences deux disciplines seulement sur les trois (physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie) sont retenues. Le choix des deux disciplines retenu est signifié deux mois avant la date de l'examen.
ÉPREUVE ORALE CANDIDATS CNED SCOLAIRE UNIQUEMENT	Elle permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordé dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a mené au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivi. Cette épreuve est une soutenance orale devant un jury.